



CRPC comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité

Par Tonyooo

Bonjour, suite à un contrôle positif à l'alcool je passe dans 6 mois devant le procureur. Mais je dois avant ça signer ma convocation CRPC reconnaissance préalable de culpabilité.

Que se passe t'il si je ne signe pas celle ci ?

Merci.

Par ESP

Bonjour

Sachant que la crpc débouche généralement sur une mesure allégée, à vous de voir.

[url=<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10409>]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10409
[/url]